



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

À l'attention des voyageurs

COVID-19

Depuis le 4 décembre, toute personne âgée de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter **un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24 h ou 48 h (selon le pays de provenance)**.



Exception : les personnes en provenance d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse et présentant un schéma vaccinal complet ne sont pas soumises à cette règle.

Pour la protection de tous, respectons les gestes barrières



Porter un masque à l'intérieur (chirurgical ou en tissu de catégorie 1)



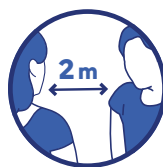
Aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)